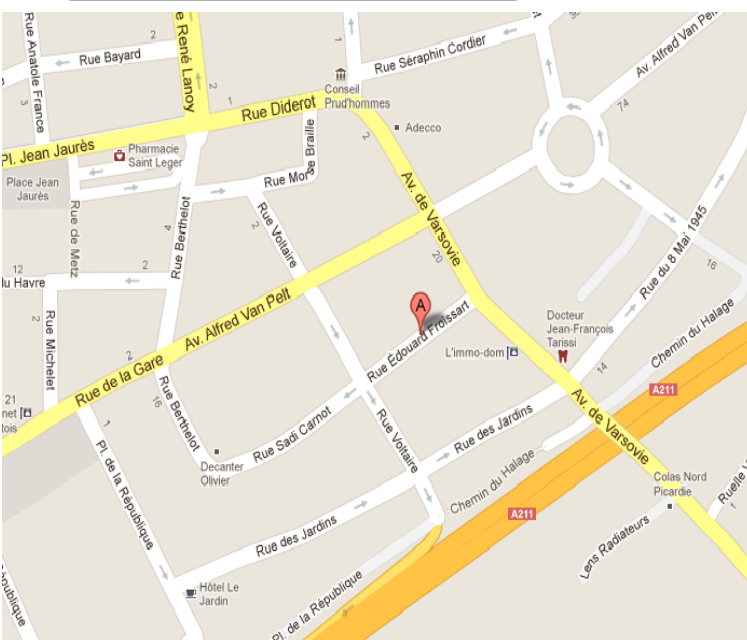
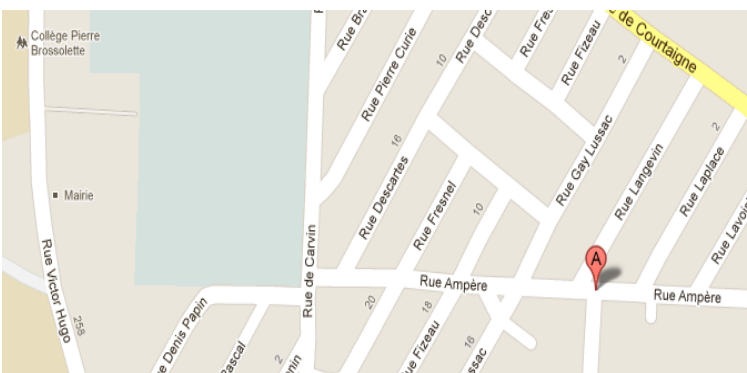


Plan d'Accès

Maison relais de Lens



Maison relais de Nouvelles s/s Lens



L'équipe éducative

- Un Directeur.
- Un Chef de Service.
- Un travailleur social.
- Les maîtresses de Maison.
- Une secrétaire.

Un rôle primordial d'animation et de régulation :

- Définition, en concertation avec les résidents, des modalités de la vie quotidienne.
- Animation des espaces et des temps communs à tous les résidents (réunions périodiques, activités communes, animations, etc).
- Facilitation des relations entre les résidents.
- Capacité d'écoute.
- Organisation des liens avec l'environnement local de la maison (mairie, structures de loisirs, services sanitaires et sociaux...).

Infos pratiques

Les documents à fournir au moment du dépôt du dossier d'inscription :

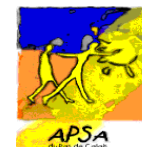
- Fiche CLEODAS
- Etat civil (carte d'identité...).
- Justificatifs de ressources.
- Avis de non imposition.
- Numéro allocataire CAF.
- Numéro Sécurité Sociale.
- 1 RIB original.

Il est rappelé aux résidents qu'une caution sera demandée à l'entrée dans les lieux (elle correspond à un mois de loyer).

Nos conseils

A prévoir pour l'entrée :

- Mobilier de première nécessité, linge de literie, nécessaire de toilette.
- Télévision, radio, cafetière, vaisselle et ustensiles de cuisine.



Les Maisons Relais
de l'APSA

Un habitat adapté pour les
personnes en situation de



Maison Relais de
Noyelles-sous-Lens
Rue Ampère – Tour Anjou
62221 NOYELLES s/s LENS



Renseignements et Inscriptions

APSA LOGEMENT – 4 rue de l’Eglise – BP 115

62300 LENS

Tél : 03 21 42 27 28 – Fax : 03 21 20 42 92

Mail : apsa-logt@nordnet.fr

Les Maisons Relais

Qu’est-ce que c’est ?

Les maisons relais constituent une forme d’habitat adapté pour répondre aux besoins des personnes à **faible niveau de ressources** en situation **d’isolement** ou **d’exclusion sociale** et qui se trouvent dans **l’incapacité d’intégrer à court terme un logement ordinaire**.

Il s’agit de proposer une solution de logement alternative pour les personnes dont l’isolement social et affectif rend impossible à échéance prévisible toute adaptation à un logement individuel.

Les maisons relais constituent **une réponse adaptée** pour le logement **durable** des **personnes en situation de grande précarité et d’exclusion sociale**.

Combinant **logements privatifs et locaux collectifs**, elles visent à recréer du lien social en proposant à leurs résidents un logement autonome dans un cadre de vie convivial et rassurant autour de la présence quotidienne de l’hôte.

Principales caractéristiques des maisons relais

- Des structures à taille humaine.
- Des logements autonomes dans un cadre de vie collectif convivial.
- Des logements sans limitation de durée.
- Un environnement chaleureux et sécurisant pour se reconstruire.
- Une présence quotidienne de l’hôte qui anime et structure la vie quotidienne.
- Un lieu de vie ouvert sur l’extérieur.

Les Maisons Relais

Principales missions

Proposer un logement durable

Les maisons relais proposent un logement durable, **sans limitation de durée**. Le maintien à la maison relais est néanmoins conditionné à un « état de santé » où la personne reste autonome dans les actes de la vie quotidienne et où les personnes peuvent réellement bénéficier d’un temps de réadaptation pour se réhabituer progressivement à la vie quotidienne.

Recréer du lien social

Les principales caractéristiques des maisons relais concourent à créer un environnement rassurant et chaleureux :

- **Des structures à taille humaine** qui permettent d’offrir un cadre de vie convivial :
 - 9 places pour la maison relais de Lens.
 - 16 places pour la maison relais de Noyelles-sous-Lens.
- **Une combinaison de logements privatifs et d’espaces collectifs** pour favoriser les relations de vie quotidienne entre les résidents et l’hôte.
- **Des activités communes** pour encourager les échanges entre résidents.
- **Une présence quotidienne des maîtresses de maison** qui animent et régulent la vie de la

maison afin de développer les liens avec l'environnement local.

Favoriser l'intégration et la socialisation

Les maisons relais sont des structures ouvertes sur l'extérieur et la vie sociale locale. La maîtresse de maison joue à ce titre un rôle primordial. Elle organise les liens avec l'environnement et encourage les résidents à participer aux activités proposées.

Permettre aux résidents, à moyen et à long terme, d'accéder à un logement ordinaire ou solution de vie adaptée (foyer logement, famille d'accueil, etc.).

Les Maisons Relais

A quel public s'adressent-elles ?

Les maisons relais s'adressent en particulier aux personnes **isolées, fortement désocialisées**, ayant connu la rue ou des passages multiples en CHRS.

Ces personnes doivent être en capacité à se prendre en charge :

- **Entretien du logement.**
- **Hygiène.**
- **Prise d'un traitement médicamenteux, etc.**

L'intégration en Maison Relais repose sur la **volonté** des résidents à vivre dans un cadre semi-collectif et à partager des moments conviviaux.

Elles ont cependant vocation à favoriser la diversité des parcours afin d'enrichir la vie sociale au sein de la structure.